

Date : 19 octobre 2014

6211-08-012

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Commission d'enquête sur la filière uranifère québécoise
Attn. : Louise Bourdage
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Courriel : uranium@bape.gouv.qc.ca

Objet : Appui à la filière uranifère québécoise

Madame et messieurs les commissaires,

J'appuie la filière uranifère québécoise parce que lorsque un pays requiert de l'énergie additionnelle le choix est soit que la source provienne de l'hydroélectricité ou encore une source thermique.

Si il n'y a pas de possibilité d'utiliser l'hydroélectricité le choix sera thermique. La source thermique peut être alimentée par le charbon, le gaz naturel ou le nucléaire. Le choix se fera alors sur la facilité d'obtenir le combustible d'une manière fiable et en quantité requise pour plusieurs années.

Le dernier critère devrait normalement être, l'impact sur l'environnement au fil des ans. Le nucléaire étant celui qui produit le moins de GES et est une solution facile pour en réduire les émissions

Les détracteurs du nucléaire mentionneront les accidents de parcours de son utilisation. Les deux incidents les plus connus, Chernobyl et Fukushima et sont dû à une maladresse pour le premier et de la négligence pour le second.

L'impact des résidus nucléaire sera aussi cité à date ils sont entreposés d'une manière sécuritaire et l'on peut présumer qu'ils seront réutilisés dans l'avenir sur une autre forme ou en subissant des modifications.

Jean-Luc Turcotte
Citoyen
1755 des Érables, St-Bruno, Qc J3V 4P2

berjean22@hotmail.com

Je désire présenter mon opinion lors des audiences publiques du BAPE (non) :